



MAINE-ET-LOIRE

Plus de 4 mois après le début de la mobilisation des Gilets jaunes, après les manifestations du 16 mars, après les journées de grève et de manifestations interprofessionnelles des 5 février et du 19 mars, après les assemblées générales massives d'enseignants du 19 mars qui ont voté la grève reconductible dans plusieurs départements, où en sommes-nous ? Toutes ces mobilisations ont mis en avant des revendications essentielles, vitales pour des millions de salariés, de chômeurs, de retraités, de jeunes, d'étudiants. Tous refusent l'austérité.

Le gouvernement s'obstine à ne rien entendre et alors qu'il continue d'augmenter les cadeaux fiscaux et sociaux aux grandes entreprises, il fait les poches des salariés et des retraités. La seule réponse qu'il apporte est celle de la vio-

lence d'état avec maintenant le concours de l'armée.

Et tout cela alors que l'argent ne manque pas puisqu'en France 32 milliardaires possèdent autant que les 29 millions de Français les plus pauvres (Oxfam), et que les dividendes versés aux actionnaires explosent. Ces mêmes actionnaires sont gavés d'argent public : CICE, ISF... et 100 milliards d'évasion fiscale....

Une profonde colère sociale s'exprime dans tout le pays face à cette politique d'austérité, de casse des conquêtes sociales, de destruction des services publics et de cadeaux aux plus riches.

De chaque atelier, de chaque bureau, de chaque établissement, de chaque amphithéâtre montent les revendications des salariés, des étudiants et des lycéens :

Ensemble, nous exigeons :

- ▶ L'augmentation du SMIC et du point d'indice pour la fonction publique et l'augmentation générale des salaires dans toutes les conventions collectives, des minima sociaux, des pensions et des retraites
- ▶ L'indexation du SMIC et des salaires, des pensions, des retraites et des minima sociaux sur l'évolution réelle du coût de la vie
- ▶ La suppression de la CSG, en particulier pour tous les retraités.
- ▶ La suppression de la TVA sur les produits et services de première nécessité
- ▶ Suppression du CICE et du CITS
- ▶ La refondation d'un impôt véritablement progressif, solidaire, taxant les hauts revenus et les richesses, les moyens de lutte contre l'évasion fiscale et rétablissement de l'ISF (Impôt de solidarité sur la fortune)
- ▶ Le retrait des contre-réformes de la Fonction publique et des retraites
- ▶ Le rétablissement de la protection sociale collective fondée sur le salaire différé (la cotisation sociale) et
- le retour du paritarisme de gestion pour garantir la solidarité
- ▶ La préservation des droits des demandeurs d'emploi et la lutte effective contre la précarité ;
- ▶ L'arrêt des fermetures de services publics et leur rétablissement, notamment ceux de proximité, au service de la population sur tout le territoire.
- ▶ L'arrêt des licenciements et des fermetures d'entreprises qui impactent aussi les commerçants, les artisans, les paysans...
- ▶ L'abrogation des lois et ordonnances travail et de la Loi Pacte qui affaiblissent les droits des salariés et les moyens de défense des salariés
- ▶ Le retrait de la réforme Blanquer de destruction de l'école publique et laïque, de la réforme du BAC, de ParcoursSup, de la sélection à l'université et de l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants étrangers
- ▶ L'abrogation de la loi « anti casseurs ».
- ▶ Le droit au logement pour tous

Personne ne peut ignorer que ce n'est pas entreprise par entreprise, établissement par établissement, amphi par amphi que nous pourrions gagner sur nos revendications, que seul un rapport de force de grande ampleur, c'est-à-dire le blocage de l'économie par la grève pourra arrêter

l'œuvre destructrice de ce gouvernement et des grands groupes industriels et financiers de ce pays.

Pour nous faire entendre, il nous faut préparer partout le rapport de force.

C'est pourquoi nous, signataires de ce texte, appelons tous les syndicats, les travailleurs, les jeunes, les chômeurs, les retraités, les précaires à se regrouper et à préparer dans l'unité les conditions nécessaires pour bloquer l'économie afin de faire aboutir nos revendications.

Angers, le 2 avril 2019